

LE MONITEUR DU PUY-DE-DOME

Journal Républicain Quotidien des Départements du Centre

Toutes les lettres destinées à la Rédaction doivent être adressées au Directeur
Bureaux : rue Barbançon, CLERMONT-FERRAND. — Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Le Ministère Doumergue EST CONSTITUÉ

Clermont, le 9 décembre 1913.

Le cabinet est constitué. Fidèle à une habitude dont l'expérience nous attendons, pour le juger, le nouveau ministre à ses déclarations, d'abord, à ses actes ensuite.

Il serait d'ailleurs, bien difficile de présumer de ce que sera l'attitude du nouveau gouvernement dans deux, au moins, des grosses questions qui préoccupent à l'heure actuelle l'opinion publique.

Le cabinet Doumergue comprend des hommes qui ont voté la R. P. et des hommes qui l'ont combattue avec acharnement. Il en comprend même quelques-uns qui l'ont prônée jadis et l'ont repoussée ensuite — ou inversement.

La plupart des nouveaux ministres ont voté pour la loi de trois ans ; mais quelques-uns ont voté contre.

Ce n'est donc pas sur leurs antécédents qu'il faut tabler pour prédire leur conduite à venir.

Notons, toutefois, en ce qui concerne la loi militaire, que M. Doumergue en fut partisan, ainsi que l'immense majorité du Sénat et que M. Caillaux lui-même, dans son récent discours-programme, n'envisageait la possibilité de réduire le service que « par étapes ». Cette dernière formule est assez élastique pour que nous ayons dès maintenant la quasi-certitude que, au point de vue de la défense nationale, le ministère Doumergue continuera tout simplement la tâche entreprise par son prédécesseur.

Avec presque tous les radicaux, et même des socialistes (M. Jaurès en tête), nous regretterions de voir M. Pichon quitter le Quai d'Orsay où il a montré, dans la solution de ces dernières années, une connaissance éclairée de l'état de l'Europe et une habileté consommée. Nous pensons qu'en la situation internationale actuelle, il eût été préférable que le ministère des Affaires Étrangères demeurât en dehors des variations gouvernementales.

Nous regrettons aussi de ne pas voir dans le nouveau cabinet notre éminent ami Clémentel poursuivre l'œuvre féconde qu'il avait si bien commencée au ministère de l'Agriculture, pour le plus grand bien de nos populations rurales.

Mais, ces quelques réserves faites, nous sommes heureux de saluer dans le cabinet Doumergue un cabinet nettement orienté à gauche. Au point de vue de la Défense Nationale et de l'impôt sur le Revenu, au moins, nous sommes parfaitement fixés sur les intentions des nouveaux pilotes de la barque gouvernementale. Et si, en résolvant ces questions fondamentales, M. Doumergue et ses collaborateurs arrivent à réaliser enfin la conciliation républicaine si nécessaire à l'approche des élections, ils auront bien mérité de la Patrie.

Paris, 8 décembre.

M. G. Doumergue a réuni ce soir, à 4 h., au ministère de l'Intérieur, les membres du nouveau cabinet, qui est définitivement constitué de la manière suivante :

Présidence du Conseil	MM. Doumergue.
Aff. étrangères	Bienvenu-Martin.
Justice	Renoult.
Intérieur	Caillaux.
Finances	Noulens.
Guerre	Monis.
Marine	Viviani.
Instruction publique	Malvy.
Commerce, Pêches et Télégraphes	Fernand David.
Trav. publics	Raynaud.
Agriculture	Lebrun.
Colonies	Métin.
Travail	Métin.

Sous-secrétaires d'Etat :

Intérieur	Rtaoul Péret.
Guerre	Maginot.
Merine marchande	Ajam.

Le sous-secrétariat des finances est supprimé. Le sous-secrétariat des beaux-arts sera désigné demain. Ce sera M. Abel Ferry ou M. Jacquier.

M. Gaston Doumergue a exposé aux membres du nouveau ministère les conditions dans lesquelles il avait accepté de constituer le cabinet et a remercié ses collègues du concours qu'ils lui apportent. Il leur a fait connaître quelles devaient être l'attitude et le programme du nouveau cabinet.

Le conseil a approuvé unanimement les déclarations de son président.

M. Gaston Doumergue présentera demain matin, à 9 h., ses collaborateurs au Président de la République. Les noms de MM. Ceccaldi, Ajam, Ponsot, Long, Javal, Godard, Ghéusi, Daricq, Jacquier, Renard, André Hesse et Péret avaient été soumis au conseil, qui s'est arrêté à la désignation de MM. Péret et Ajam pour les sous-secrétaires de l'Intérieur et de la Marine marchande.

M. GASTON DOUMERGUE

M. Doumergue, président du Conseil, ministre des affaires étrangères, est né le 1^{er} août 1863, à Aiguevives (Gard). Avocat à Nîmes de 1885 à 1890 ; magistrat en Cochinchine de 1890 à 1893 ; juge de paix en Algérie, juin-décembre 1893, il fut élu député en 1893 et constamment réélu depuis.

Le 6 mars 1910, il passa au Sénat et fut réélu lors du renouvellement de janvier 1912.

M. Gaston Doumergue, qui fut secrétaire de la Chambre des députés de 1895 à 1896, fit partie, comme ministre des colonies, du cabinet Combes, de juin 1902 à janvier 1906.

Vice-président de la Chambre, le nouveau président du Conseil prit, dans le cabinet Sarrien, mars-octobre 1906, le portefeuille du commerce et de l'industrie, qu'il conserva dans le cabinet Clemenceau (octobre 1906-janvier 1908).

Dans le même cabinet Clemenceau il passa dans le ministère de l'Instruction publique (février 1908 à juillet 1909), M. Briand ayant succédé, le 4 janvier, à M. Guyot-Dessaigne, ministre de la justice, décédé.

M. Gaston Doumergue fit enfin partie du premier ministère Briand, comme ministre de l'Instruction publique, du 24 juillet 1909 au 2 novembre 1910.

M. Gaston Doumergue est inscrit à la Gauche démocratique du Sénat.

M. MONIS

M. Monis, le nouveau ministre de la marine, est né le 23 mai 1846, à Châteauneuf-sur-Charente. Propriétaire vigneron, avocat à la Cour d'appel de Bordeaux, il fut élu député de la Gironde en 1885. Non réélu en 1889, il passa au Sénat en 1891, et fut réélu en 1897 et 1906.

Ministre de la justice dans le cabinet Wadecq-Rousseau, du 22 juin 1899 au 3 juin 1903, M. Monis a été président du Conseil du 2 mars au 25 juin 1911.

Le nouveau ministre de la marine, qui fut vice-président du Sénat, présida la commission sénatoriale d'enquête sur la marine.

Il appartient à la Gauche démocratique du Sénat.

LES Dernières démarches de M. Doumergue

UNE CONVERSATION DE M. DOUMERGUE AVEC M. PICHON

Au cours de la visite qu'il a faite ce matin à l'Élysée, M. Gaston Doumergue s'est rencontré avec M. Pichon, qui venait de mettre le Président de la République au courant de la situation extérieure. M. Gaston Doumergue s'est assez longuement entretenu avec M. Pichon, à qui il a annoncé son intention de prendre le portefeuille des Affaires étrangères.

LA REPONSE DE M. DOUMERGUE AU PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE

M. Gaston Doumergue, après avoir vu, dans la matinée, un certain nombre d'hommes politiques, s'est rendu à l'Élysée à midi. Il a fait connaître au Président de la République qu'il acceptait la mission de constituer le cabinet.

Le portefeuille du Travail n'était pas encore attribué à la fin de la matinée. M. Gaston Doumergue l'avait offert à M. Ferdinand Dreyfus, sénateur, qui n'a pas cru pouvoir l'accepter.

POURQUOI M. COCHERY N'A PAS ACCEPTÉ DE PORTEFEUILLE

M. Doumergue s'est rendu, à 9 h., chez M. Georges Cochery, président de la commission du budget, pour lui demander d'accepter un portefeuille dans la combinaison qu'il prépare. Dans cette entrevue très cordiale, M. Georges Cochery a assuré M. Doumergue de toute sa sympathie et lui a fait remarquer qu'il serait très imprudent, au point de vue du vote du budget, de priver la commission à la fois de son président et de son rapporteur général et que l'entrée dans la combinaison, de M. Noulens, paraissant s'imposer, il pensait, dans ces conditions, que c'était un devoir pour lui de rester à la présidence de la commission du budget.

Les ministres démissionnaires devant assister à un dîner diplomatique, ce n'est que demain matin que M. Gaston Doumergue soumettra sa liste à M. le Président de la République.

A 9 heures, on apprenait que M. Métin acceptait le portefeuille du Travail. Malgré les instances dont il a été l'objet, M. Léon Bérard a décliné l'offre qui lui avait été faite de conserver le sous-secrétariat des Beaux-Arts.

Les Couloirs de la Chambre

Les couloirs de la Chambre ont enfin retrouvé toute leur animation. Les députés ayant en grand nombre quitté leur province et rallié le Palais-Bourbon, ils sont tous avides de connaître les noms de leurs collègues appelés à collaborer avec M. Doumergue, et même, après avoir pris connaissance, par l'Agence Havas, de la constitution du cabinet, ils se montrent encore fort réservés dans leurs appréciations, arguant qu'en toute impartialité, ils doivent se prononcer non sur des hommes, mais sur des principes, et que, par conséquent, ils attendront de connaître la déclaration ministérielle avant de prendre position.

CE QUE PENSENT LES GROUPEMENTS DU NOUVEAU MINISTÈRE

Toutefois, dès aujourd'hui, les groupes de gauche accueillent avec sympathie l'effort que fait M. Doumergue pour les rapprocher. Bien que personne ne se dissimule que le cabinet aura à résoudre de sérieuses difficultés, les mêmes divergences subsistant au sein de la majorité sur laquelle il compte s'appuyer, notamment au sujet de la réforme électorale et de la loi militaire.

Les membres des gauches espèrent que le gouvernement saura instituer parmi sa majorité une discipline suffisante pour en assurer la cohésion.

Par contre, les membres de la droite et du centre se préparent à combattre énergiquement la politique radicale, notamment au point de vue national et extérieur. M. Doumergue, à qui ils contestent une compétence diplomatique suffisante, aura à subir de rudes assauts de leur part.

Voici quelques opinions particulières pour illustrer ces généralités :

M. de Villebois-Mareuil estime malicieusement que les ministres n'auront pas trop d'ici jeudi pour se mettre d'accord entre eux et avec la Chambre.

M. Francklin-Bouillon, radical-socialiste, dit :

— C'est une bonne étape vers un ministère homogène.

M. Haudos espère que le cabinet arrivera à faire les élections.

M. Long, radical socialiste, se déclare très heureux de l'arrivée au pouvoir du parti radical.

M. Treignier, du même groupe, ne pense pas que personne songe à revenir brusquement à la loi de deux ans. Il faudrait préparer ce retour par des mesures renforçant la défense nationale et tout dépend, d'ailleurs, de ce que fera l'Allemagne. Si celle-ci renforce ses effectifs, le retour à la loi de deux ans, ou même aux 28 ou 30 mois, serait impossible.

Le général Pédaya, radical socialiste, se montre très content.

Nous arriverons, nous arriverons ! murmure-t-il, mais il ne précise pas à quoi.

M. André Hesse aurait préféré un ministère homogène.

M. Cloarec, de la gauche démocratique, invite le gouvernement à faire œuvre de conciliation s'il veut surmonter les difficultés.

M. Albert Thomas, socialiste unifié, partage un avis diamétralement opposé :

— Si le cabinet veut durer, dit-il, il devra poursuivre une politique d'action à gauche. Plus il accentuera sa politique démocratique, plus il aura de chance de vivre.

M. Lauche, du même groupe, dit :

— Nous ne demandons qu'une politique de réalisations sociales ; beaucoup de petites réformes pour protéger le travail. Notre programme est simple, nous la poursuivrons au dehors.

M. J.-L. Breton dit que les républicains socialistes sont heureux d'être représentés dans un cabinet d'action à gauche.

M. Poincaré inaugure le Musée Jacquemart

Paris, 8 décembre.

Le musée Jacquemart, qui occupe un vaste hôtel de style florentin, sur le boulevard Haussmann, a été officiellement inauguré ce matin, à 10 heures, par M. Raymond Poincaré.

Le Président de la République a été reçu par M. Noël Valois, président de l'Institut, et M. Alfred Croizier, président du comité central et administratif de l'Institut.

Après la visite, la visite a commencé, sous la conduite de M. Perteaux, conservateur du Musée.

L'assistance était peu nombreuse, composée presque exclusivement de membres de l'Institut.

Le Président s'est arrêté devant quelques belles œuvres de Van Dyck et devant une fresque de Tiepolo, représentant la réception de Henri III à Venise.

A 11 heures, le Président de la République a regagné sa voiture et a quitté le Musée.

LE BANQUET du Parti Républicain Démocratique

Paris, 8 décembre.

C'est mercredi soir, 10 décembre, à 7 h., qu'aura lieu, à la salle des fêtes de Paris, 199, rue Saint-Martin, sous la présidence de M. Carnot, membre de l'Institut, le banquet annuel du parti républicain démocratique.

Après une courte allocution du président et la lecture, par un membre du parti, d'une déclaration politique, six toasts seront portés dans l'ordre suivant :

1. Au nom de l'Alliance nationale des Jeunes démocrates, par M. A. Casabona ; sur la paix et les partis, par M. Gaston Gagniard, conseiller général de l'Aisne ; sur les conférences et la propagande d'accord avec le président supérieur du parti, par M. Hugues Le Roux, conseiller général de Seine-et-Oise ; sur l'ensemble des adhérents, par M. Henri Bérenger, sénateur, membre du conseil supérieur du parti ; les comités de Paris et de la Seine, par M. Léon Barbier, sénateur, président du comité départemental de la Seine et membre du comité exécutif du parti ; les comités de département, par M. Drélon, député, vice-président du comité exécutif.

Les Détenus Annamites

Paris, 8 décembre.

Le gouverneur général de l'Indo-Chine vient de faire connaître au ministre des Colonies qu'après avoir examiné les dossiers des détenus condamnés par les tribunaux, à la suite des événements survenus en Annam, en 1905, et après s'être mis d'accord avec le résident supérieur d'Annam et le conseil de régence, il a décidé de prendre, en faveur de ces condamnés, les mesures suivantes :

1^o Sur 36 indigènes détenus dans les prisons d'Annam, 26 sont graciés et 10 bénéficient d'une réduction de peine.

2^o Sur 7 condamnés détenus au pénitencier de Cao-Bang, 2 sont graciés et 5 ont une réduction de peine ;

3^o Sur 48 indigènes détenus à Poule-Condor, 11 sont graciés et 29 obtiennent une forte réduction de peine.

En résumé, sur 89 condamnés, 41 sont graciés et 48 bénéficient de réductions ou de commutations de leur peine.

M. de Schön est parti pour Berlin

Berlin, 8 décembre.

M. de Schön, ambassadeur d'Allemagne à Paris, est parti pour Berlin en vertu d'un congé depuis longtemps prévu et pour régler des affaires privées. Il n'a pas été appelé par dépêche, ainsi qu'il a été dit à l'étranger.

Au Conseil Municipal de Paris

La Réintégration des Sœurs dans les Hôpitaux

Paris, 8 décembre.

La discussion sur la réintégration des sœurs dans les hôpitaux, commencée vendredi dernier, s'est terminée aujourd'hui devant le Conseil municipal de Paris, qui a adopté, par 39 voix contre 37, les conclusions de la commission proposant le statu quo, c'est-à-dire le vote de l'ordre du jour pur et simple.

Le Conseil municipal a ensuite rejeté la demande de referendum sur la question de la réintégration des sœurs dans les hôpitaux.

M. Galli a proposé au Conseil d'émettre un vote de principe en faveur de subventions accordées aux établissements hospitaliers libres de la ville de Paris, dans lesquels les sœurs donnent leurs soins aux malades.

Cette proposition a donné lieu à un débat aussi long qu'animé et à une énergique intervention de M. Delaney, préfet de la Seine, qui s'est opposé très vivement à l'admission de cette proposition, l'état des finances de la ville notamment ne permettant pas de pareilles libéralités.

Au milieu d'un vacarme assourdissant, partisans et adversaires de la proposition ont fait valoir leurs raisons pour ou contre. Finalement, après un débat passionné, le président met aux voix la proposition Galli par un scrutin public à la tribune. Mais un premier scrutin public a déjà eu lieu et le conseil a pris engagement de ne pas procéder, dans une même séance, pour une question semblable, à un deuxième scrutin public à la tribune.

De très violentes protestations se font entendre à la droite de l'Assemblée. M. Marcel Habert s'élève avec la dernière violence contre le président, dont l'attitude fait le jeu de la gauche.

UN VIOLENT INCIDENT

De son côté, M. Tony Michaud, socialiste unifié reproche à M. Robaglia de l'avoir traité d'homme de mauvaise foi et de « voyou ». Les deux conseillers en ont fait un échange de coups de poing et se sont séparés.

Finalement, la demande de scrutin public à la tribune est retirée par son auteur.

Le Conseil adopte, par 41 voix contre 35, la motion de principe proposée par M. Galli.

MM. TONY-MICHAUD ET ROBAGLIA ÉCHANGENT DES TÊTES

L'incident entre MM. Tony Michaud et Robaglia a donné lieu à un échange de têtes.

M. Robaglia ayant été l'objet de voies de fait de la part de M. Tony-Michaud, ses têtes se sont rencontrées avec ceux de M. Tony-Michaud, qui ont déclaré, au nom de leur client, que celui-ci se refusait toute rétractation ou réparation. L'incident en reste là pour le moment.

Cour d'assises de la Seine

L'Affaire Martin-Gauthier

Paris, 8 décembre.

Aujourd'hui ont commencé, devant la Cour d'assises de la Seine, les débats de l'affaire Martin-Gauthier, secrétaire du liquidateur Duez.

On se rappelle que Duez, nommé administrateur judiciaire le 17 juillet 1901, avait été chargé, deux ans plus tard, par le Tribunal de la Seine, de la liquidation des biens des congrégations : Frères des Ecoles chrétiennes, Marianistes, Oblats, Dames de Saint-Mar, Franciscaines, Rédemptoristes, Oratoriens, Picpuciens, etc.

Au commencement de l'année 1908, la gestion et la comptabilité de Duez incombèrent des comités au parquet de la Seine, qui prescrivit une enquête.

Le 7 mars 1909, Duez fit l'aveu de ses détournements, qui atteignaient plus de 5 millions. Il fut arrêté et condamné, le 28 juillet 1911, à douze ans de travaux forcés.

Martin-Gauthier, secrétaire et ami de Duez, qui s'était rendu complice des mêmes agissements, se trouva inculpé comme lui de faux et usage de faux en écritures publiques. Pour raison de santé, il fut laissé en liberté provisoire. Il prit la fuite la veille du procès et fut condamné par contumace à vingt ans de travaux forcés.

Martin-Gauthier fut arrêté en mars 1913, à San-Remo.

Il comparait aujourd'hui devant la Cour d'assises, présidé par M. Tournade. On estime que l'affaire n'occupera pas moins de quatre audiences.

M. de Moro-Giafféri est au banc de la défense.

L'audience est ouverte à midi et demi. Il ne semble pas que ce procès ait suscité une grande curiosité parmi le public. En effet, il y a peu de monde dans la salle, du côté des témoins un certain nombre d'officiers ministériels, d'experts et de comptables, etc.

Martin-Gauthier déclare, d'une voix sourde, son identité. Martin François, dit Martin-Gauthier, est né à Nevers en 1872. C'est un homme de taille moyenne, le teint mat, les cheveux et la barbe bruns grisonnants.

Après cet interrogatoire d'identité, le procureur général dépose des conclusions tendant à ce que Martin-Gauthier soit considéré comme ayant été acquiescé par l'arrêt de contumace sur tous les chefs de détournements qui auraient été commis par l'accusé, de complicité avec Duez.

Les bases de l'accusation, soutenue par le procureur général, M. Lawrence, contrairement au contraire que si cet arrêt n'a pas parlé des détournements commis par Duez et Martin-Gauthier, il ne peut s'agir que d'une omission et que toutes les questions relatives à la complicité de Duez et Martin-Gauthier doivent être soumises au jury.

M. de Moro-Giafféri défend longuement ses conclusions.

Après délibération, la cour rend un ar-

Les Incidents d'Alsace

LES SANCTIONS

LE 99^e D'INFANTERIE NE REVIENDRA PAS A SAVERNE

Berlin, 8 décembre.

Il est certain que le 99^e d'infanterie ne reviendra pas à Saverne, mais sera envoyé à Cassel et à Saint-Veld.

Toutes les plaintes portées par le lieutenant von Forstner, le colonel Von Reutter et le général Deimling contre les journaux alsaciens ont été retirées.

Le comité régional des gauches du Centre a résolu de tenir, dans une quinzaine de jours, un Congrès extraordinaire du parti, pour prendre position au sujet des incidents de Saverne.

Le lieutenant Forstner est invité à démissionner

Berlin, 8 décembre.

La Gazette de Francfort annonce que le lieutenant von Forstner, qui a quitté Saverne samedi après-midi, avec le 2^e bataillon du 99^e régiment d'infanterie, aurait déclaré à Saverne qu'il se mettrait déjà comme n'appartenant plus à l'armée. Il désirerait maintenant préparer son baccalauréat. On sait que ce diplôme n'est pas nécessaire pour obtenir le grade d'officier.

Selon la Gazette Berlinoise de Midi, le lieutenant von Forstner était hier à Berlin.

Paris, 8 décembre.

La Liberté publie la dépêche suivante de Berlin :

« Le lieutenant von Forstner a été reçu aujourd'hui, en audience, par le ministre de la guerre qui lui a donné le conseil de quitter l'armée. »

Un conseil ainsi donné équivaut à un ordre. Le lieutenant von Forstner ne se fait aucune illusion sur le caractère impératif de l'avis ministériel. En sortant du ministère, il a déclaré qu'il allait donner sa démission d'officier, qu'il se mettrait à étudier le droit et qu'il embrasserait la profession d'avocat. M. von Forstner possède déjà les éléments de la langue verte. »

Strasbourg, 8 décembre.

On ne sait rien au commandement général du 15^e corps d'armée, au sujet du déplacement du lieutenant von Forstner.

Berlin, 8 décembre.

Suivant certaines informations, le lieutenant von Forstner ferait actuellement son service au 43^e régiment, à Haguenau.

Demain commencera le procès des six soldats qui ont fait connaître les propos du lieutenant Forstner.

UN VÉTÉRINAIRE MILITAIRE POUR INSULTES ET VOIES DE FAIT

Berlin, 8 décembre.

La Gazette Berlinoise de Midi publie une dépêche de Sarrebourg (Lorraine), suivant laquelle un vétérinaire militaire qui, samedi, dans la rue, étant ivre, insulta et provoqua deux civils, a été sévèrement puni.

Il est, en outre, l'objet d'une poursuite pour voies de fait.

Au Palais-Bourbon

LES COULOIRS LA RÉFORME ÉLECTORALE

Le bureau du groupe de la réforme électorale, après un échange d'observations auquel ont pris part des membres de tous les partis, a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes :

« Le groupe, à l'unanimité, affirme que la question de la réforme électorale conserve son caractère d'urgence et qu'il est nécessaire que le gouvernement insiste auprès du Sénat pour qu'il se prononce sans délai. »

LA SEANCE DE LA CHAMBRE

La séance est ouverte à 2 heures, sous la présidence de M. Paul Deschanel.

Un quinzaine de députés sont en séance. On procède au tirage au sort des bureaux.

Le président. — Je pense que la Chambre voudra se réunir jeudi à 2 heures. Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 2 h. 10.

La Vie Sportive

BOXE LE MATCH CARPENTIER - BOMBARDIER-WELLS

Londres, 8 décembre.

Carpentier a battu Bombardier-Wells par knock-out au premier round. La durée du match a été de 1' 13".

AUTOMOBILISME LE RECORD DU MONDE DU KILOMÈTRE

Ostende, 8 décembre.

Ce matin, à 9 heures, Duray a établi officiellement le record du monde du kilomètre en automobile, en 6' 9/10, réalisant une moyenne de 211 km. 661 à l'heure.

Ce record a été établi sur la route d'Ostende à Moddelkerke et dans un sens seulement.

L'Avancement dans les P. T. T.

Paris, 8 décembre.

L'Association générale des P.T.T. communique une note pour protester contre les travaux de la commission centrale d'avancement.

L'Association déclare qu'elle est résolue à poursuivre par tous les moyens l'annulation de ces travaux.

M. Camille Jenatzi est tué dans un accident de chasse

Bruxelles, 8 décembre.

Un terrible accident de chasse s'est produit hier soir, dans la région de Bruxelles, près de Habay-la-Neuve. Un certain nombre de personnalités bruxelloises, parmi lesquelles M. Alfred Madoux, directeur du journal libéral L'Étoile Belge, et M. Camille Jenatzi, le grand industriel de Schoerbeck, chassaient à courre le cerf et le chevreuil.

A la fin du jour, M. Madoux, apercevant un chevreuil, épaula et tira. Au même moment, un cri de douleur retentit. M. Camille Jenatzi venait de recevoir dans la cuisse la balle explosive tirée par M. Madoux. Le malheureux, la jambe déformée et perdant son sang à flots, tomba sur le sol. Les chasseurs s'empressèrent autour de lui, le relevèrent et le conduisirent en automobile chez un médecin de Habay-la-Neuve, mais le blessé, avant d'y arriver, avait succombé à l'hémorragie. Il était complètement exsangue.

Cet accident a produit la plus vive émotion dans la société bruxelloise, où la victime et son involontaire meurtrier sont très connus.

M. Camille Jenatzi était âgé d'environ 40 ans. Fils d'un grand industriel, il était intéressé tout jeune aux choses de sport. En 1903, il gagna la Coupe Gordon-Bennett des automobiles, qui fut son principal succès, et plusieurs autres grandes courses internationales.

M. Poincaré inaugure le Musée Jacquemart

Paris, 8 décembre.

Le musée Jacquemart, qui occupe un vaste hôtel de style florentin, sur le boulevard Haussmann, a été officiellement inauguré ce matin, à 10 heures, par M. Raymond Poincaré.

Le Président de la République a été reçu par M. Noël Valois, président de l'Institut, et M. Alfred Croizier, président du comité central et administratif de l'Institut.

Après la visite, la visite a commencé, sous la conduite de M. Perteaux, conservateur du Musée.

L'assistance était peu nombreuse, composée presque exclusivement de membres de l'Institut.

Le Président s'est arrêté devant quelques belles œuvres de Van Dyck et devant une fresque de Tiepolo, représentant la réception de Henri III à Venise.

A 11 heures, le Président de la République a regagné sa voiture et a quitté le Musée.

LE BANQUET du Parti Républicain Démocratique

Paris, 8 décembre.

C'est mercredi soir, 10 décembre, à 7 h., qu'aura lieu, à la salle des fêtes de Paris, 199, rue Saint-Martin, sous la présidence de M. Carnot, membre de l'Institut, le banquet annuel du parti républicain démocratique.

Après une courte allocution du président et la lecture, par un membre du parti, d'une déclaration politique, six toasts seront portés dans l'ordre suivant :

1. Au nom de l'Alliance nationale des Jeunes démocrates, par M. A. Casabona ; sur la paix et les partis, par M. Gaston Gagniard, conseiller général de l'Aisne ; sur les conférences et la propagande d'accord avec le président supérieur du parti, par M. Hugues Le Roux, conseiller général de Seine-et-Oise ; sur l'ensemble des adhérents, par M. Henri Bérenger, sénateur, membre du conseil supérieur du parti ; les comités de Paris et de la Seine, par M. Léon Barbier, sénateur, président du comité départemental de la Seine et membre du comité exécutif du parti ; les comités de département, par M. Drélon, député, vice-président du comité exécutif.

Les Détenus Annamites

Paris, 8 décembre.

Le gouverneur général de l'Indo-Chine vient de faire connaître au ministre des Colonies qu'après avoir examiné les dossiers des détenus condamnés par les tribunaux, à la suite des événements survenus en Annam, en 1905, et après s'être mis d'accord avec le résident supérieur d'Annam et le conseil de régence, il a décidé de prendre, en faveur de ces condamnés, les mesures suivantes :

1^o Sur 36 indigènes détenus dans les prisons d'Annam, 26 sont graciés et 10 bénéficient d'une réduction de peine.

2^o Sur 7 condamnés détenus au pénitencier de Cao-Bang, 2 sont graciés et 5 ont une réduction de peine ;

3^o Sur 48 indigènes détenus à Poule-Condor, 11 sont graciés et 29 obtiennent une forte réduction de peine.

En résumé, sur 89 condamnés, 41 sont graciés et 48 bénéficient de réductions ou de commutations de leur peine.

M. de Schön est parti pour Berlin

Berlin, 8 décembre.

M. de Schön, ambassadeur d'Allemagne à Paris, est parti pour Berlin en vertu d'un congé depuis longtemps prévu et pour régler des affaires privées. Il n'a pas été appelé par dépêche, ainsi qu'il a été dit à l'étranger.

Une Bagarre entre Agents et Rôdeurs DANS UN DEBIT

Paris, 8 décembre.

Un certain nombre d'individus étaient réunis cette nuit dans un débit d'Alfortville, où ils faisaient grand tapage. Le patron de l'établissement n'osait intervenir parce qu'il savait que la plupart de ces consommateurs étaient réputés comme très dangereux. Mais, comme le vacarme menaçait de dégénérer en querelle, le patron dut faire appel aux agents pour procéder à l'expulsion de ces clients par son dévouement.

Plusieurs gardiens furent requis et vinrent pour expulser les consommateurs, mais ceux-ci résistèrent et l'opération difficilement donna lieu à une véritable bagarre, au cours de laquelle le gardien de la paix Desbrières et le bras gauche fracturé, cinq de ses collègues reçurent d'assez fortes contusions. Finalement, force resta aux représentants de l'autorité. Mais deux arrestations seulement purent être opérées. Après interrogatoire, elles ont été maintenues.

LE CANOT AUTOMOBILE "LA VIGIE" coule en Seine

Paris, 8 décembre.

Le canot automobile de la préfecture de la Seine, La Vigie, a coulé. Le canot, pris dans un remous, ne put être gouverné et l'embarcadere de l'eau et coula rapidement.

Les deux gardiens de la brigade fluviale qui le conduisaient ont coulé également, mais ils ont été presque aussitôt retirés et transportés à l'Hôtel-Dieu.

DOUBLE EMPLOI ONNEMENT

Paris, 8 décembre.

Ce matin, on a transporté à la Morgue le cadavre d'un homme de 55 ans environ, d'une taille de 1 m. 70 à 1 m. 75, de forces corporelles, ayant les cheveux blancs taillés en brosse et une mauvaise dentition, et celui d'une femme de 30 ans environ, brune, de corpulence moyenne et ayant une bonne dentition, qui se sont suicidés par empoisonnement, aujourd'hui, dans un hôtel situé 25 bis, rue Ferrage.

PETITES NOUVELLES

Paris, 8 décembre.

De Paris : M. Paul Déroulède, à l'issue de la cérémonie de Champigny, a eu une légère rechute nécessitant un repos absolu et la diète lactique jusqu'à jeudi.

L'ambassadeur d'Autriche a offert ce soir un dîner en l'honneur de M. Raymond Poincaré.

bendum qui débutaient dans l'équipe première et parvinrent à tromper deux nouvelles fois la vigilance du gardien de but de l'A. S. M.

Il est cependant probable que l'A. S. M. au complet aurait nettement triomphé de ses adversaires et, si l'état du terrain n'avait été si pitoyable, la légère ligne d'avants des Clermontois eût marqué davantage.

C'est maintenant un agréable plaisir de féliciter les joueurs de l'A. S. M., les nouveaux champions du Bourbonnais. Tous ont joué avec cœur pour faire triompher les couleurs de leur Club ; leur travail et leur persévérance méritaient bien cette récompense.

Si quelques-uns d'entre eux, au cours de la partie, ont brillé d'une façon spéciale, les nous en voudrions pas de ne pas les citer car ils sont de véritables joueurs et savent très bien que le point essentiel est la victoire de l'équipe.

M. Verjat, arbitre officiel du Lyonnais, a arbitré cette partie de façon impeccable. Ce Monsieur a tant à nous dire que jamais il n'avait vu d'équipes aussi disciplinées et silencieuses que celles de l'A. S. M. et d'Auzerres.

C'est, à notre avis, un des plus jolis compliments que l'on puisse faire à un « team » et à son capitaine.

FOOT-BALL RUGBY

Association Sportive Michelin (1) bat Club Amical Sportif Clermontois (1) par 5 points à 3

Dimanche, les joueurs de l'A. S. Michelin étaient les seuls sans doute qui n'avaient pris au sérieux les pronostics de la facile victoire du « Club Amical Sportif Clermontois » ; ainsi se présentèrent-ils sur le terrain disposés à lutter sans défaillance avec l'opiniâtre résolution d'affirmer leurs qualités méconnues. Leur victoire fut la défaite du Club Amical, battu de justesse par 5 points (1 essai Baret, transformé par Carra) à 3 (1 essai Chanut).

Encore la partie dut-elle se jouer sous la pluie, dans la boue, sur un terrain détremé, et privés de leur talonneur, également de Noël un de leurs meilleurs joueurs, les Bihenduns ne purent s'assurer une seule fois le contrôle de la balle à la mêlée et ne surent de ce fait utiliser les qualités d'attaque de leurs lignes arrières qui comprenaient le duo Carra-Baret.

Le Club avait la partie belle, mais il ne sut en profiter, manquant de cohésion dans l'offensive, jouant l'aflolement devant les buts d'un adversaire qui se défendit avec vaillance et fit montre d'un courage tenace sur l'homme et le ballon.

L'état du terrain ne permettant pas de jouer le jeu de passes, la partie fut passionnante que par la rivalité des clubs en présence. Dans la première mi-temps, Michelin réussit un essai sur un coup de pied bien suivi par Baret et Carra transformé magistralement le but, assurant ainsi à son équipe les 2 points qui vont lui donner la victoire.

Durant la 2^e mi-temps, les rouges dominèrent nettement et, sur une descente de leurs avants, Chanut marque; mais le but est manqué.

Il faut dire que ces deux essais furent également contestables. C'est au cours de cette deuxième mi-temps que la lutte fut particulièrement étonnante, se poursuivant au milieu des clameurs du public, les rouges attaquant sans cesse soit à la main, soit aux pieds, mais venant sans cesse se briser sur le mur solide des Carra, Baret, Chanut, Allaud et Duciaux, se laissant remonter par les dégagements des Clary, Royer, Gilbert, etc.

Toute l'équipe des Bihenduns est à féliciter en bloc, chaque homme ayant fait largement son devoir dans la limite de ses forces. Chez les rouges, les meilleurs furent Bessieux, bien qu'un peu personnel, Knoll, Chanut et Monnier.

L'arbitrage de M. Chatron, très difficile, fut très consciencieux.

A noter que les dirigeants du « Club Amical », dans un effort louable, pour s'efforcer d'acquiescer quand même à la victoire qui leur a échappé sur le terrain, ont déposé une réclamation contre un des joueurs de l'A. S. Michelin.

Aussitôt, cette dernière, de son côté, a formulé toutes ses réserves et a obtenu un arrêt nettement irrégulier, intervenu au cours des premières minutes de la partie.

Gaulois A. C. Bergougnan (1) bat Union Sportive Vichyssoise par 6 points (2 essais) à zéro

Cette partie, jouée sous la pluie, ne ressemble en rien à un match de championnat. Les deux équipes jouèrent très correctement et l'arbitre n'eut jamais à intervenir pour rappeler les joueurs à l'ordre. Les Vichyssois furent nettement dominés par les derniers jaunes et noirs et retirés à la défensive.

Nous avons constaté avec plaisir que les lignes arrières des Gaulois sont en progrès; les centres surtout s'entendent mieux; les ailiers Gorse et Négrerie marquent chacun leur essai dans un très beau style. Encore une partie ou deux et la ligne de trois quarts des derniers sera aussi bonne que celle de l'importe quel club du Bourbonnais. Les avants dominèrent facilement le pack adverse. Nous leur reprocherions cependant de partir trop souvent hors jeu. Les Vichyssois firent une partie toute de courage et déployèrent une énergie farouche à la défense de leurs buts. Ils sont tous à féliciter.

Dimanche prochain, l'équipe première du G. A. C. recevra sur son terrain la correspondante de l'Union Sportive de Felletin (champion du Limousin deuxième série) et défendra de la coupe du Limousin. Pendant ce temps, l'équipe 2^e des derniers, qui n'a encore pas connu la défaite de cette saison, rencontrera l'équipe 1^{re} de l'Union Sportive Thiersoise, à Pont-de-Dore.

AVIS ET CONVOCATIONS

Syndicat des Typographes. — Tous les membres du Syndicat sont priés d'assister aux obsèques civiles du père du camarade Lancelotti, qui auront lieu demain mercredi à deux heures du soir. Réunion, rue des Quatre-Passeports, 11.

Société des Anciens Infirmiers militaires de la 1^{re} région. — Les Anciens Infirmiers militaires sont instamment priés de vouloir bien assister à la réunion mensuelle qui aura lieu jeudi prochain 11 décembre, à 9 h. du soir, salle du Café Brousse, 18, rue Balançoire (1^{er} étage).

Ordre du jour : Conférence par M. le médecin principal Knoll sur le service de santé en campagne (inflammations et assainissement du champ de bataille). Questions diverses. Le secrétaire général : Louis NAGE.

Amicale des Clermontois de Clermont. — Les membres de la Société sont priés de bien vouloir assister aux obsèques de M. Ribeyre-Jaffeur, leur regretté camarade, qui auront lieu aujourd'hui mardi, à huit heures trois quarts, rue Lamartine, 34.

Syndicat indépendant des employés de commerce, de bureau et d'industrie. — Ce soir, à 8 h. 1/2, réunion, salle de la justice de paix, conférence par M. Ecole, professeur au Lycée, sur « La Ligue sociale d'acheteurs ».

Spectacles et Concerts

Aujourd'hui

Théâtre-Olympa Pathé Frères (99, boulevard Gergovia). — Soirée à 8 h. 1/2.

Familie-Olympa, 8, place Chapelle-de-Jaude. — A 8 h. 1/2, soirée.

Moderne Guignol Lyonnais (13, rue Ste-Claire). — A 8 h. 1/2, L'Aiglon.

ETAT CIVIL DE CLERMONT-FERRAND

DES 7 ET 8 DECEMBRE 1913

Naissances

Lachausse Raymond-Pierre, Berthou Pierre-Emile.

Renard Pierre-Louis-René.

Décès

Accouret Marie-Louise, 56 ans.

Beau Berthe-Claudine, épouse Parvet, 40 ans.

Coûteux Antoinette, épouse Goigoux, 62 ans.

Ardillon Antoine, 71 ans.

Blatier Marie-Pauline, religieuse, 47 ans.

Landau Henri-Antoine-Polycarpe, serrurier, 62 ans, rue des Quatre-Passeports, 11.

Ribeyre Jean, ancien industriel, 50 ans, rue Lamartine, 34.

Ducouin Marie, veuve Bergoin, lingère, 57 ans, place du Champgill, 21.

HAUTE-LOIRE

LE PUY. — Grave accident. — Le nommé Roche Victor, âgé de 22 ans, voltigeur au 1^{er} régiment de dragons, est tombé de son cheval, en compagnie du nommé Gilbert, cafetier, pour y chercher des bottes.

Un cours de leur travail, l'arbre s'est abattu sur M. Roche, lui faisant de graves blessures.

L'état de la victime est désespéré.

LANGUAC. — Blessé par une fusée.

Vendredi soir, à la tombée de la nuit, les apprentis de M. Malaval, serrurier mécanicien, profitant d'un instant où leur patron avait dû s'absenter de l'atelier, firent un méchant, prenant un instant de repos. L'un d'eux imagina, histoire de s'amuser, de mettre le feu, avec son briquet, à une vieille fusée. Soudain celle-ci s'enflamma, partit en l'air, et tomba sur la fenêtre et alla frapper en plein visage, dans la rue, M. Giraud, qui se rendait paisiblement chez lui. Les malheureux atteints aux yeux, ensanglantés, immédiatement conduits chez M. Roux, pharmacien, place de l'Hôtel-de-Ville, qui lui donna les premiers soins.

Le docteur Guibert, appelé aussitôt, ne put que constater la gravité de la blessure. Le lendemain matin, après avoir passé une nuit dans un lit d'hôpital, M. Giraud partit à Clermont pour se faire soigner par un spécialiste. L'un des yeux est perdu et l'on craint de ne pouvoir conserver l'autre.

La gendarmerie a procédé à une enquête pour établir les responsabilités.

SAINT-GEORGES-D'AURAC. — Nécrologie.

Ces jours derniers ont eu lieu les obsèques de Mlle Ravoux Delphine, ex-institutrice de Clerzat, qui s'était retirée à Saint-Georges-d'Aurac à la fin de l'année scolaire, en attendant sa retraite.

Mlle Ravoux était née à Fix-Saint-Genès, le 23 août 1828. Son père, M. de Saint-Genès, en 1831, dans la commune des Vastres, puis avait dirigé successivement les écoles de Jax, Chantegoux, Blasac et Clerzat, cette dernière pendant 20 ans. Son mari, M. Ravoux, instituteur et son désir de donner satisfaction à ses chefs et aux familles lui avaient valu l'estime et la considération de tous.

Seul obscur, elle fut une touchante manifestation, où l'on remarqua une foule d'institutrices et d'instituteurs.

nouveau cortège comprenant les délégations des instituteurs du canton de Veyre, du conseil municipal d'Orret, des sapeurs-pompiers, de la société musicale les Enfants d'Aubière et d'une foule de parents et d'amis d'Aubière et des pays voisins. Au cimetière, devant le caveau de famille, M. Vallet, inspecteur primaire au nom de M. l'inspecteur d'académie et personnellement, en termes émus, a rappelé les qualités professionnelles du défunt.

M. Barrouse, maire, a dit de quelle sympathie jouissait à Orret M. Grangeon. A la veuve et à la fille de M. Grangeon, nous adressons l'expression de nos bien sincères condoléances.

SAINT-FLORET. — La Sainte-Barbe. — Le joli et si pittoresque bourg, sommé en la vallée de la Couze chantante, s'est éveillé, dimanche matin, aux accents guerriers des clairons de la compagnie des sapeurs-pompiers. Les vaillants sauveteurs félicitèrent le Sain-Hubert... le grand pompier — persista à refuser son concours à la cérémonie, la matinée est des plus joyeuses. On prend l'apéritif, on boit, on s'apprête à midi précis, la compagnie, au grand complet, est réunie sur les lieux... un banquet, au 1^{er} étage de l'hôtel de l'épicerie.

M. Eugène Batut, le dévoué président de la Société, arrive à ce moment en automobile et, au milieu des ovations, s'assied à la place présidentielle. Il a à ses côtés : le lieutenant de réserve, le sergent-major, le sergent, les caporaux Mallot et Goutequillet, etc., etc.

Les braves sapeurs attaquent le feu au fusil, au pistolet, au revolver, etc., etc. Les coups de feu caractérisent ces agapes qui se prolongent jusqu'au cœur de l'après-midi.

Au champagne, M. Genevriev, le sympathique sergent-major, le lieutenant de réserve, le président s'est estimé, M. Eugène Batut.

Celui-ci se lève à son tour. Il assure les sapeurs-pompiers de sa sympathie, de tout son dévouement, et termine en levant son verre à la prospérité de la compagnie, à la santé de tous ses membres.

Des salves de braves coups de feu, des coups de clairons, et à encore des toasts. Puis on chante. Les clairons lancent leurs plus éclatantes sonneries.

Tout le monde en bas. La compagnie se forme en cortège et, drapeau déployé, fait le tour du bourg, salué par la population. Un vieux vétérain, médaillé de 1870, est le chef de file. Il est suivi de sa femme et de sa fille. A 5 heures, un punch est offert par les sapeurs à leur président. Et M. Eugène Batut reprend, sous les vivats, la route de Clermont.

Un bar très animé, auquel assistait toute la jeunesse des environs, a clôturé dignement cette fête joyeuse, et les sapeurs gardent longtemps le souvenir charmé.

THIERS. — Etat civil de la semaine. — Naissances : Forcater Alexis, Goyet Elisabeth-Marie-Rose-Louise, Maubert Lucienne-Sulpicie, Boulter René-Marie-Elisa.

Mariages : M. Robin Jean-Alfred et Mlle Mazel Marie-Magdeleine; M. Vedrine Jean-Joseph et Mlle Angéline Anne; M. Bédier René et Mlle Françoise; M. Gaudier Marie-Magdeleine, 57 ans, célibataire, et Mlle Françoise, 22 ans; M. Vézin Jeanne, 58 ans, épouse; M. Dou-Fanclier Marie, 78 ans, veuve; M. Mègeot Anne, 81 ans, veuve; M. Mathieu Françoise-Marcel, 14 ans; M. Défossez Albert, 83 ans; M. Pradier Jean-Marie, 33 ans; M. Grissolange, 24 ans; M. Anglade Antoine, 62 ans; M. Demontroy-André Françoise, 77 ans, veuve; M. Chadeyron.

Publications de mariages : Mlle Mouillat Jeanne-Antonia-Pauline; M. Maillat Annet et Mlle Genillier Anna-Maria.

BOURSE DE PARIS

DU 7 DÉCEMBRE 1913

3 cours au comptant

100 ANCIENNES... 189

VILLE DE PARIS

CELESTINS 188... 141

CELESTINS 187... 138

CELESTINS 186... 135

CELESTINS 185... 132

CELESTINS 184... 129

CELESTINS 183... 126

CELESTINS 182... 123

CELESTINS 181... 120

CELESTINS 180... 117

CELESTINS 179... 114

CELESTINS 178... 111

CELESTINS 177... 108

CELESTINS 176... 105

CELESTINS 175... 102

CELESTINS 174... 99

CELESTINS 173... 96

CELESTINS 172... 93

CELESTINS 171... 90

CELESTINS 170... 87

CELESTINS 169... 84

CELESTINS 168... 81

CELESTINS 167... 78

CELESTINS 166... 75

CELESTINS 165... 72

CELESTINS 164... 69

CELESTINS 163... 66

CELESTINS 162... 63

CELESTINS 161... 60

Faites aujourd'hui un plat de Nouillettes Lucullus Rivoire & Carret sautées au beurre frais ou aux jus de viande.

ainsi qu'une importante délégation des anciens élèves de l'école de filles de Clerzat et un grand nombre d'amis. En l'absence de M. Fousson, inspecteur primaire de Brioude, empêché, M. Fournier, instituteur, adressé à la défunte le dernier adieu au nom de l'administration et de ses collègues. Une de ses anciennes élèves lui a également témoigné toute sa reconnaissance par quelques paroles émus. Nous adressons à sa famille nos meilleures condoléances.

Dans les Succursales du Casino Vins Mousseux... depuis 1 50 le bout. Vins de Champagne... 3 — Vins de Saint-Père... 2 50 — Grand assemblage de Liqueurs de marques. — Choix de Liqueurs et Spiritueux de toutes qualités. A l'exception des produits de marque, toutes les liqueurs sont fabriquées dans les usines de la Société.

OBSERVATOIRE DU PUY-DE-DOME

BULLETIN METEOROLOGIQUE Du Lundi 8 Décembre 1913

Table with 3 columns: Hour, Clermont-Fd, Puy de Dôme. Rows include Minut., 4 h. matin., 6 h. matin., 8 h. matin., 10 h. matin., 12 h. midi., 2 h. après-midi., 4 h. après-midi., 6 h. après-midi., 8 h. après-midi., 10 h. après-midi., 12 h. soir., 2 h. soir., 4 h. soir., 6 h. soir., 8 h. soir., 10 h. soir., 12 h. minuit.

Pluie ou Neige (de midi à midi) : 0mm9 4mm7

Vent à midi... N. faible ENE as. fort

Baromètre à midi (niveau mer) : 772mm

TEMPS PROBABLE

Pour le Mardi 9 Décembre

La pression atmosphérique diminue dans le Nord-Ouest de l'Europe; elle a augmenté dans le Centre et l'Ouest.

Le temps sera un peu brumeux, froid la nuit, relativement doux le jour.

Migraines provenant de l'Estomac

Le fait que les maladies de l'estomac occasionnent souvent des maux de tête est prouvé sans l'ombre d'un doute par la lettre suivante que recevait le 17 mai 1913 M. Jean Duquoy, menuisier à Montplaisir, commune de Vayres (Hte-Vienne) :

« Je suis très heureux, dit-il, de vous faire connaître que la Tisane Américaine des Shakers a guéri mon fils d'une maladie d'estomac, accompagnée de maux de tête. Il ne pouvait digérer le moindre aliment. Mais un seul flacon de la Tisane Américaine des Shakers lui remis sur pieds. Maintenant il mange et dort bien et a repris son travail. Je vous suis très reconnaissant de sa guérison. »

BOURSE DE PARIS

DU 7 DÉCEMBRE 1913

3 cours au comptant

100 ANCIENNES... 189

VILLE DE PARIS

CELESTINS 188... 141

CELESTINS 187... 138

CELESTINS 186... 135

CELESTINS 185... 132

CELESTINS 184... 129

CELESTINS 183... 126

CELESTINS 182... 123

CELESTINS 181... 120

CELESTINS 180... 117

CELESTINS 179... 114

CELESTINS 178... 111

CELESTINS 177... 108

CELESTINS 176... 105

CELESTINS 175... 102

CELESTINS 174... 99

CELESTINS 173... 96

CELESTINS 172... 93

CELESTINS 171... 90

CELESTINS 170... 87

CELESTINS 169... 84

CELESTINS 168... 81

CELESTINS 167... 78

CELESTINS 166... 75

Faites aujourd'hui un plat de Nouillettes Lucullus Rivoire & Carret sautées au beurre frais ou aux jus de viande.

HÉMORROÏDES Peu de personnes ignorent que les hémorroïdes constituent les affections les plus répandues, mais comme on n'aime pas à parler de ce genre de souffrance, on sait beaucoup moins qu'il existe un médicament l'Élixir de VIRGINIE NYRDAHL.

Dans les Succursales du Casino Vins Mousseux... depuis 1 50 le bout. Vins de Champagne... 3 — Vins de Saint-Père... 2 50 — Grand assemblage de Liqueurs de marques. — Choix de Liqueurs et Spiritueux de toutes qualités. A l'exception des produits de marque, toutes les liqueurs sont fabriquées dans les usines de la Société.

OBSERVATOIRE DU PUY-DE-DOME

BULLETIN METEOROLOGIQUE Du Lundi 8 Décembre 1913

Table with 3 columns: Hour, Clermont-Fd, Puy de Dôme. Rows include Minut., 4 h. matin., 6 h. matin., 8 h. matin., 10 h. matin., 12 h. midi., 2 h. après-midi., 4 h. après-midi., 6 h. après-midi., 8 h. après-midi., 10 h. après-midi., 12 h. soir., 2 h. soir., 4 h. soir., 6 h. soir., 8 h. soir., 10 h. soir., 12 h. minuit.

Pluie ou Neige (de midi à midi) : 0mm9 4mm7

Vent à midi... N. faible ENE as. fort

Baromètre à midi (niveau mer) : 772mm

TEMPS PROBABLE

Pour le Mardi 9 Décembre

La pression atmosphérique diminue dans le Nord-Ouest de l'Europe; elle a augmenté dans le Centre et l'Ouest.

Le temps sera un peu brumeux, froid la nuit, relativement doux le jour.

Migraines provenant de l'Estomac

Le fait que les maladies de l'estomac occasionnent souvent des maux de tête est prouvé sans l'ombre d'un doute par la lettre suivante que recevait le 17 mai 1913 M. Jean Duquoy, menuisier à Montplaisir, commune de Vayres (Hte-Vienne) :

« Je suis très heureux, dit-il, de vous faire connaître que la Tisane Américaine des Shakers a guéri mon fils d'une maladie d'estomac, accompagnée de maux de tête. Il ne pouvait digérer le moindre aliment. Mais un seul flacon de la Tisane Américaine des Shakers lui remis sur pieds. Maintenant il mange et dort bien et a repris son travail. Je vous suis très reconnaissant de sa guérison. »

BOURSE DE PARIS

DU 7 DÉCEMBRE 1913

3 cours au comptant

100 ANCIENNES... 189

VILLE DE PARIS

CELESTINS 188... 141

CELESTINS 187... 138

CELESTINS 186... 135

CELESTINS 185... 132

CELESTINS 184... 129

CELESTINS 183... 126

CELESTINS 182... 123

CELESTINS 181... 120

CELESTINS 180... 117

CELESTINS 179... 114

CELESTINS 178... 111

CELESTINS 177... 108

CELESTINS 176... 105

CELESTINS 175... 102

CELESTINS 174... 99

CELESTINS 173... 96

CELESTINS 172... 93

